

Compte rendu de l'excursion du 17 mai 1987 à la Pointe de Bellevue et dans le marais des Salines : Ile d'Oléron (Charente-Maritime)

par Christian LAHONDÈRE (*) et Jacques PIGEOT (**)

Le marais des Salines est le plus grand marais de la côte est de l'île d'Oléron avec une superficie de 750 hectares. Il est limité : (1)

= à l'ouest et au sud par le plateau calcaire constitué de terrains du Jurassique supérieur dont la bordure est très découpée (au sud ces terrains sont recouverts d'alluvions siliceuses datant du Pléistocène) ;

= au nord par l'important massif dunaire des Saumonards qui culmine à 20 m et qui est colonisé essentiellement par le *Pino maritimi-Quercetum ilicis* ;

= à l'est par de minces cordons dunaires naturels et des digues ; il faut noter sur cette côte est la présence de deux flèches littorales : celle de la Perrotine au nord et celle de Bellevue au sud.

Le marais est constitué d'un ensemble de creux (les bassins) et de bosses (les bossis). Ces derniers ont une altitude moyenne variant de 2 à 3 mètres N.G.F.. Ainsi lors des très grandes marées d'équinoxe, de coefficient avoisinant 120 et pour lesquelles le marnage est d'environ 6 mètres, certains bossis peuvent être submergés.

Il faut noter l'importance du réseau de drainage avec deux chenaux principaux : le chenal de La Perrotine au nord et le chenal d'Arceau au sud. Enfin au cœur du marais nous trouvons des cordons littoraux fossiles d'orientation nord-ouest - sud-est, comme celle de la côte située entre Boyard et Bellevue.

Le matin nous avons étudié la flore et la végétation des environs immédiats de la Pointe de Bellevue. L'après-midi nous nous sommes éloignés de la côte vers Arceau pour visiter un cordon sableux fossile et de petites dépressions humides à son voisinage. La journée s'est achevée au niveau d'un autre cordon sableux fossile, boisé celui-là, situé plus au nord près de l'Aiguille, non loin de Boyard.

A - Les environs de la Pointe de Bellevue :

La flèche littorale de Bellevue isole un petit marais salé, le poulie, bordé sur sa face ouest par un petit cordon de sable le séparant d'anciens marais salants.

I - La végétation du poulie :

Elle est constituée par le même ensemble d'associations que celui que l'on peut observer plus au nord à La Perrotine, à savoir à partir de la mer :

(*) C. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

(**) J. P. : La Gaconnière, 17480 LE CHATEAU D'OLÉRON.

(1) Consulter la carte de l'île d'Oléron illustrant le compte rendu des « 11èmes journées phytosociologiques du Centre-Ouest », dans ce bulletin.

= le ***Spartinetum maritimae*** avec la présence côte à côte de *Spartina maritima* et de *Spartina townsendii*, cette dernière étant, comme à La Perrotine, beaucoup moins abondante que la première ;

= le ***Puccinellio maritimae-Arthrocnemetum perennis*** avec *Puccinellia maritima* et *Arthrocnemum perenne* ;

= le ***Bostrychio-Halimionetum portulacoidis***, pratiquement monospécifique ;

= l'***Agropyro-Suaedetum verae*** avec *Suaeda vera* et *Elymus pycnanthus*.

Dans le fond de la baie, sur sable, on a observé un beau peuplement d'*Honkenya peploides* ; de tels peuplements considérés par certains comme une simple sociation doivent plutôt être traités « comme une association très spécialisée et appauvrie à l'extrême ainsi que cela est fréquent sur les rivages maritimes et chaque fois que la limite de possibilité de vie est atteinte » (R. TUXEN 1959 in J.-M. GÉHU 1969). Il s'agit donc ici de l'***Honkenietum peploidis*** auct. dont la position synsystématique est à préciser.

Plus au nord le poulier est coupé en deux par une bande de sable orientée ouest-est. L'***Agropyro-Suaedetum verae*** y est séparé, dans sa partie nord, de la végétation dunaire par le ***Frankenio-Limonietum lychnidifolii*** bien individualisé avec *Limonium auriculae-ursifolium*, *Frankenia laevis* et *Parapholis incurva* très abondant.

II - La végétation des sables :

En descendant vers le sud on rencontre des associations plus ou moins halophiles qui sont le plus souvent très appauvries ; à partir du rivage on distingue :

= l'***Atriplicetum laciniatae*** avec :

Atriplex laciniata

Atriplex hastata

Salsola kali ssp. *kali* ;

= l'***Agropyro-Suaedetum verae*** au contact du précédent avec :

Suaeda vera

Glaucium flavum

Matricaria perforata

Arenaria leptoclados.

A un niveau supérieur les associations sont plus difficiles à identifier ; on a cependant reconnu :

= un ***Euphorbio-Ammophiletum arenariae*** particulièrement appauvri avec *Ammophila arenaria* ssp. *arenaria* et *Aetheorhiza bulbosa* ssp. *bulbosa* ;

= un ***Artemisio-Ephedretum distachyae*** à recouvrement très faible et également particulièrement appauvri avec :

Helichrysum stoechas

Sedum acre

ssp. *stoechas*

Carex arenaria

Herniaria ciliolata.

Dans ce groupement se trouve un *Erodium* du complexe *cicutarium* que nous n'avons pu identifier de façon précise avec certitude car les caractères distinctifs ne nous ont pas semblé très nets sur les échantillons rencontrés ici. « Flora Europaea » ne reconnaît qu'un seul *Erodium* de ce complexe sur les sables littoraux : *Erodium cicutarium* ssp. *bipinnatum*. D'autres flores citant deux espèces (Nouvelle Flore de Belgique) ou trois espèces (G. G. GUITTONNEAU et M. GUINOCHET dans la Flore de France du C.N.R.S.), nous avons essayé de faire une synthèse des divers points de vue.

- *Erodium cicutarium* L'Hérit. ssp. *dunense* Andréas (= *E. glutinosum* Dum. ssp. *dunense* Rothm.) : espèce présentant des poils et peu de glandes, ne retenant pas les grains de sable ; l'inflorescence est formée de 3 à 5 fleurs à symétrie légèrement bilatérale ; la base de l'arête du fruit présente un sillon ; cette arête fait 5 à 9 tours

de spires ; le rostre surmontant l'ovaire a une longueur de 25 à 35 mm (avant la déhiscence du fruit).

- *Erodium glutinosum* Dum. (= *E. lebelii* Jordan ssp. *lebelii*, la sous-espèce *maruccii* Guitt. étant une sous-espèce corse) ; espèce présentant des poils et des glandes, retenant les grains de sable ; l'inflorescence est formée de 1 à 3 fleurs blanches ou rosées dont la corolle ne dépasse pas le calice ; la symétrie des fleurs est nettement rayonnée ; la base de l'arête du fruit ne présente pas de sillon ; l'arête a 4 à 6 tours de spires ; le rostre surmontant l'ovaire a une longueur de 18 à 24 mm.

- *Erodium aethiopicum* Brumh. et Thell. ssp. *pilosum* Guitt. (= *E. bipinnatum* Willd.) ; espèce présentant des poils mais pas de glandes ; fleurs rose-rouge dont la corolle dépasse nettement les sépales ; la base de l'arête du fruit ne présente pas de sillon ; l'arête a 8 à 10 tours de spires ; le rostre surmontant l'ovaire a une longueur de 30 à 35 mm.

Aux espèces précédentes se joignent *Elymus farctus* ssp. *boreali-atlanticus* par individus isolés, ainsi que l'hybride autrefois nommé *x Agropyrum acutum* R. et Sch. que l'on devrait nommer maintenant *x Elymus acutus*.

= sur des sables coquilliers humides se développe un ensemble appartenant aux ***Asteretea tripolii*** avec :

Hordeum marinum
Inula crithmoides

Suaeda maritima ssp. *maritima*
Spergularia marina.

= une friche thermophile au pied de tamaris, le ***Picrida echioidis-Carduetum tenuiflori*** avec :

Carduus tenuiflorus
Anthriscus caucalis

Beta vulgaris ssp. *maritima*
Cynoglossum officinale.

A la Pointe de Bellevue l'***Euphorbio-Ammophiletum*** est un peu moins pauvre puisqu'on peut y observer :

Ammophila arenaria ssp. *arenaria*
Eryngium campestre

Calystegia soldanella
Helichrysum stoechas ssp. *stoechas*
Carex arenaria.

Il faut toutefois noter d'une part qu'*Eryngium campestre* remplace ici *Eryngium maritimum*, d'autre part que plusieurs espèces de la dune fixée pénètrent dans la dune mobile.

Plus au nord les sables ne sont plus séparés de la mer par le poulier ; les associations dunaires sont plus riches. On trouve successivement à partir du rivage :

= l'***Euphorbio-Agropyretum junceiforme*** avec *Elymus farctus* ;

= l'***Euphorbio-Ammophiletum arenariae*** avec :

Ammophila arenaria ssp. *arenaria*
Calystegia soldanella
Hypochoeris radicata

Euphorbia paralias
Matthiola sinuata
Aetheorhiza bulbosa ssp. *bulbosa*

Eryngium campestre ;

= l'***Artemisio-Ephedretum distachyae*** ; cette association colonise un terrain que l'on envisage de transformer en golf. On y a observé :

Helichrysum stoechas ssp. *stoechas*
Solidago virgaurea
Desmazeria marina
Herniaria ciliolata
Bromus madritensis
Bromus rigidus
Bromus hordeaceus ssp. *thominii*
Eryngium campestre

Carex arenaria
Koeleria glauca
Phleum arenarium
Galium arenarium
Euphorbia portlandica
Vulpia fasciculata
Mibora minima
Lagurus ovatus

= des espèces plus ou moins nitrophiles :

Carduus tenuiflorus *Cynoglossum officinale* ;

= des espèces aux exigences écologiques moins précises :

Echium vulgare *Muscari comosum*.

Signalons la présence côte à côte d'*Echium vulgare* à fleurs bleues et à fleurs blanches.

Frankenia laevis est également là ; il témoigne, lui aussi, de la proximité de la mer à une époque très ancienne.

II - Les dépressions :

En s'approchant de dépressions humides et d'un fossé remonté par l'eau de mer on voit apparaître un *Carex* de milieux mésophiles, *Carex divulsa* ssp. *divulsa*. Un peu plus loin c'est un *Carex* plus hygrophile, *Carex disticha*, dont A. C. JERMY et T. G. TUTIN précisent « when growing in a dune-slack it may intermingle with *Carex arenaria* », ce qui est ici le cas. P. FOURNIER, quant à lui, précise à propos de cette espèce que ses préférences vont vers les lieux humides, surtout sable et argile, ce qui est très exactement la nature du substratum.

Une dépression est colonisée par le *Juncetum gerardii* dans lequel *Juncus gerardi* ssp. *gerardi* occupe la presque totalité de la surface, mais avec lequel on peut toutefois noter :

<i>Limonium vulgare</i>	<i>Spergularia marina</i>
ssp. <i>vulgare</i>	<i>Plantago coronopus</i>
<i>Atriplex hastata</i>	ssp. <i>coronopus</i>
<i>Polypogon maritimus</i>	<i>Sagina maritima</i>
ssp. <i>maritimus</i>	<i>Juncus maritimus</i>
<i>Juncus acutus</i> ssp. <i>acutus</i>	<i>Ranunculus parviflorus</i> .

Des bossis sont occupés par *Tamarix gallica*.

Dans une dépression voisine mais dont le fond se trouve à un niveau inférieur on observe la forme terrestre de *Ranunculus baudotii*.

C - Le cordon sableux fossile de l'Aiguille :

Ce cordon sableux est occupé par un bois de chêne vert (*Quercus ilex*) et de chêne pubescent (*Quercus pubescens* ssp. *pubescens*), *Osyris alba* y est luxuriant ; il s'agit très probablement du *Pino-Quercetum ilicis*.

Près des fossés, en particulier au bord de la route, apparaît *Fraxinus angustifolia* ssp. *oxycarpa*.

Le caractère méditerranéen de la flore est encore accentué par la présence à la limite du bois de *Vicia bithynica* et de *Centaurea calcitrapa*.

Bibliographie

- JERMY, A. C. et TUTIN, T. G., 1968 - British sedges. Bot. Sc. of the British Isles. London.
- GÉHU, J.-M. et J., 1969 - Les associations végétales des dunes mobiles et des bordures de plages de la côte atlantique française. Vegetatio - XVIII (1 - 6), 122-166.
- La Haye.